

<p style="text-align: center;">BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR</p> <p style="text-align: center;">ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE</p>
--

ÉCONOMIE ET GESTION APPLIQUÉES À LA PROFESSION

SESSION 2003

Durée : 2 heures 30

Coefficient : 2

L'usage de la calculatrice est autorisé

Ce sujet comporte 9 pages. L'annexe à rendre page 8/9 se trouve à la fin du document.

ANNEXES :

1. Présentation de l'établissement de Cantermerle
2. Extrait des protocoles d'accord
3. Calendrier 2003
4. Fiche de fonction
5. Listes des fiches « Protocoles de travail »
6. Document d'accueil à **rendre avec la copie**
7. Éléments des coûts pour un buffet campagnard

BARÈME INDICATIF :

Partie 1 : 20 pts

Partie 2 : 10 pts

Partie 3 : 10 pts

TOTAL : 40 points

BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE		Session 2003
ESEGAP	Durée : 2 h 30	Coef. : 2
Économie et Gestion		Page : 1/9

ÉTABLISSEMENT PUBLIC COMMUNAL DE CANTEMERLE

La commune de Florenville a créé un établissement public municipal « Cantemerle » présenté en Annexe 1, à qui elle a confié la gestion d'une maison de retraite et d'un foyer pour handicapés.

Un conseil d'administration et un directeur sont à la tête de cette structure. Le maire de Florenville est, de droit, président du conseil d'administration. L'établissement public emploie majoritairement un personnel qui est recruté par voie de concours, mais, ponctuellement, il peut embaucher des personnes ayant le statut de contractuel de la fonction publique.

PARTIE 1 : Gestion du personnel

Deux infirmières interviennent à la maison de retraite, une seule au foyer des handicapés. Or, il est indispensable qu'il y ait chaque jour au moins une infirmière présente sur l'ensemble de la structure. La présence d'infirmières « en continu » a été réglementée dans le cadre d'un accord professionnel (Annexe 2).

Vous devez organiser cette permanence pour les mois d'été du 31.05.2003 au 31.08.2003. Vous devez tenir compte des contraintes énoncées et vous souhaitez obtenir l'adhésion des infirmières.

En vous appuyant sur les annexes 2 et 3.

1.1 Décrivez la démarche que vous adopterez pour organiser ces permanences en expliquant vos choix. Vous présentez les supports qui vous seront utiles.

Vous notez les prévisions de congé pour :

- Annie, infirmière à la maison de retraite : 3 semaines de congé du 07.07. au 25.07.
- Monique, infirmière au foyer des handicapés : 3 semaines du 11.08. au 29.08.
- Danièle, infirmière à la maison de retraite : 3 semaines en septembre.

Annie, infirmière de la maison de retraite va suivre une formation d'une durée de six mois à compter du premier octobre 2003. Il est envisagé d'assurer son remplacement par l'embauche d'une infirmière à qui sera proposé un contrat de travail à durée déterminée. Dans l'intérêt du service, son intégration devra être rapide.

Vous disposez en annexe 4 de la fiche de fonction correspondante et en annexe 5 de la liste des fiches « Protocole de travail ».

1.2 Rédigez le guide d'entretien à utiliser lors de l'entretien de recrutement de l'infirmière remplaçante (liste des points clés à aborder).

1.3 Présentez le document d'accueil remis à l'infirmière pour faciliter son intégration. (format 21x29,7, Annexe 6 à rendre avec la copie).

BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE		Session 2003
ESEGAP	Durée : 2 h 30	Coef. : 2
Économie et Gestion		Page : 2/9

PARTIE 2 : Étude de besoin

Un service de bibliobus est assuré dans Florenville, un mercredi sur deux, pendant 2 heures, place de la mairie. L'établissement de Cantemerle en est trop éloigné pour que les pensionnaires puissent profiter de ce service de prêt de livres, magazines, ou supports audiovisuels. La direction cherche à savoir si les pensionnaires de l'établissement public souhaiteraient utiliser ce service avant d'engager une démarche auprès de la municipalité de Cantemerle pour que le bibliobus vienne sur le site.

Vous êtes chargé(e) de cette investigation.

2.1 Proposez à la direction un plan d'action détaillé permettant une décision rapide sur cette question.

PARTIE 3 : Gestion de budget

Tous les ans, Cantemerle organise une journée « portes ouvertes » qui a un réel succès. Cette année, il est prévu de renforcer cette manifestation par la réalisation d'un buffet campagnard auquel seront conviés les pensionnaires et leur famille. On estime à 300 les visiteurs intéressés par ce repas.

Sur le budget général de l'établissement une somme de 2 800 euros est affectée à la réalisation de ce buffet dont on vous a confié la gestion. Aucune participation supplémentaire ne sera demandée aux pensionnaires (500 personnes). Les visiteurs paieront leur participation au buffet.

Vous disposez des éléments de coûts en annexe 7.

3.1 Présentez un état récapitulatif des dépenses à engager pour ce buffet et déterminez le coût moyen par personne.

3.2 Faites une proposition argumentée du prix auquel il faut fixer le repas des visiteurs.

3.3 Présentez à l'intention de la direction le budget prévisionnel de ce buffet pour les 800 personnes.

BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE		Session 2003
ESEGAP	Durée : 2 h 30	Coef. : 2
Économie et Gestion		Page : 3/9

Annexe 1 : Présentation de l'établissement de Cantemerle

C'est un ensemble de bâtiments dans un grand parc boisé situé à l'écart de la petite ville de Florenville, dans un département rural. Il comporte deux unités :

- une maison de retraite qui accueille 280 pensionnaires,
- un foyer d'accueil de 220 adultes handicapés.

La nature des handicaps est assez différenciée :

- 25% sont autistes,
- 15% souffrent d'un handicap moteur léger consécutif à un accident,
- 10% ont un handicap moteur lourd,
- 10% sont atteints d'arriération mentale profonde,
- 8% sont atteints de débilité légère,
- 8% sont trisomiques,
- les autres sont atteints de pathologies diverses.

Les personnes handicapées ont été regroupées par 4, afin de pouvoir adapter au mieux les activités proposées dans le centre. De l'avis de l'équipe médicale, on peut considérer qu'environ 65 % de la population résidente de Cantemerle peut accéder à des activités intellectuelles suivies.

Annexe 2 : Extrait des protocoles d'accord (Présence en continu des infirmières)

Repos hebdomadaire et jours fériés :

Afin d'assurer une permanence infirmière en continu, le repos hebdomadaire est pris par roulement le dimanche, de telle sorte qu'une infirmière au moins soit présente sur l'ensemble de l'établissement tous les jours de la semaine.

L'infirmière qui travaille le dimanche prendra son congé hebdomadaire un autre jour de la semaine ; c'est la direction qui fixe ce jour de repos.

Le même type de roulement est instauré, pour les mêmes raisons, en ce qui concerne les jours fériés.

L'infirmière qui travaille un jour férié prendra un jour de récupération un autre jour de la semaine suivante ; ce jour est choisi par la direction.

BTS ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE		Session 2003
ESEGAP	Durée : 2 h 30	Coef. : 2
Economie et Gestion		Page 4/9

Annexe 3 : Calendrier 2003

AVRIL		MAI		JUN		JUILLET		AOÛT		SEPT. 2003	
M	1	J	1 F. du Travail	D	1	M	1	V	1	L	1
M	2	V	2			M	2	S	2	M	2
J	3	S	3	L	2	J	3	D	3	M	3
V	4	D	4	M	3	V	4			J	4
S	5			M	4	S	5	L	4	V	5
D	6	L	5	J	5	D	6	M	5	S	6
		M	6	V	6			M	6	D	7
L	7	M	7	S	7	L	7	J	7		
M	8	J	8 Vict. 1945	D	8 Pentecôte	M	8	V	8	L	8
M	9	V	9			M	9	S	9	M	9
J	10	S	10	L	9	J	10	D	10	M	10
V	11	D	11	M	10	V	11			J	11
S	12			M	11	S	12	L	11	V	12
D	13	L	12	J	12	D	13	M	12	S	13
		M	13	V	13			M	13	D	14
L	14	M	14	S	14	L	14 Fête Nat.	J	14		
M	15	J	15	D	15 F. des Pères	M	15	V	15 Assomption	L	15
M	16	V	16			M	16	S	16	M	16
J	17	S	17	L	16	J	17	D	17	M	17
V	18	D	18	M	17	V	18			J	18
S	19			M	18	S	19	L	18	V	19
D	20 Pâques	L	19	J	19	D	20	M	19	S	20
		M	20	V	20			M	20	D	21
L	21	M	21	S	21	L	21	J	21		
M	22	J	22	D	22	M	22	V	22	L	22
M	23	V	23			M	23	S	23	M	23
J	24	S	24	L	23	J	24	D	24	M	24
V	25	D	25 F. des Mères	M	24	V	25			J	25
S	26			M	25	S	26	L	25	V	26
D	27	L	26	J	26	D	27	M	26	S	27
		M	27	V	27			M	27	D	28
L	28	M	28	S	28	L	28	J	28		
M	29	J	29 Ascension	D	29	M	29	V	29	L	29
M	30	V	30			M	30	S	30	M	30
		S	31	L	30	J	31	D	31		
ÉTÉ 21 JUIN						AUTOMNE 23 SEPT.					

Annexe 4 : Fiche de fonction

MISSIONS GÉNÉRALES :

- Participer à l'élaboration du projet de service et aux objectifs de son secteur
- Garantir la continuité et la qualité des soins dans son service
- Animer et encadrer l'équipe d'aides-soignantes

MISSIONS PERMANENTES :

Organisation des soins :

- Assurer la responsabilité de la qualité des soins et de l'utilisation des protocoles de soins en liaison avec les médecins
- Veiller au respect des règles d'hygiène et de sécurité
- Coordonner la diffusion de l'information auprès des médecins, des soignants, des patients et de leur entourage
- Collaborer à l'évolution du dossier de soins

Relation avec les patients :

- Organiser l'accueil, le séjour et la sortie du patient
- Suivre l'évolution du dossier de soins

Gestion :

- Veiller à la maintenance et à la propreté du matériel et des locaux
- Veiller à la bonne utilisation des produits et à la maîtrise des dépenses

Formation :

- Actualiser en permanence ses connaissances et participer à la réactualisation des connaissances du personnel

COMPÉTENCES REQUISES

Formations et/ou qualifications :

- DE Infirmier
- Certificat de cadre de santé

Connaissances particulières :

- Connaissances en gérontologie ou intérêt pour la gérontologie
- Connaissance en hygiène et lutte contre les infections nosocomiales

Expérience professionnelle :

Qualités professionnelles :

- Sens de la communication et de la relation
- Sens de l'organisation
- Disponibilité et dynamisme
- Volonté de travail en équipe
- Sens des responsabilités et de la prise de décision
- Qualités humaines d'accompagnement, diplomatie, patience, écoute

BTS ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE		Session 2003
ESEGAP	Durée : 2 h 30	Coef. : 2
Economie et Gestion		Page 6/9

Annexe 5 : Liste des fiches « Protocoles de travail »

- Point n°1** : Typologie de la population accueillie
- Point n°2** : Organisation de la prise en charge au regard de l'âge
- Point n°3** : Présence infirmière en continu
- Point n°4** : Traçabilité des modifications thérapeutiques
- Point n°5** : Protocoles d'intervention en urgence
- Point n°6** : Evaluation des comportements de violence
- Point n°7** : Liaison avec les établissements psychiatriques environnants
- Point n°8** : Hospitalisation
- Point n°9** : La commission interne d'admission, d'évaluation et d'orientation
- Point n°10** : Les réunions de synthèse
- Point n°11** : Le suivi des sorties
- Point n°12** : Les relations avec les familles
- Point n°13** : Le système d'information au sein du service
- Point n°14** : Les réunions de travail

Dernière mise à Jour : Septembre 2001

BTS ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE		Session 2003
ESEGAP	Durée : 2 h 30	Coef. : 2
Economie et Gestion		Page 7/9

Examen ou concours :	Série* :	<i>Numérotez chaque page (dans le cadre en bas de la page) et placez les feuilles intercalaires dans le bon sens.</i>
Spécialité/option :		
Repère de l'épreuve :		
Épreuve/sous-épreuve : <i>(Préciser, s'il y a lieu, le sujet choisi)</i>		

Annexe 6 (à rendre avec la copie) : Document d'accueil

--	--	--

BTS ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE		Session 2003
ESEGAP	Durée : 2 h 30	Coef. : 2
Economie et Gestion		Page 8/9

Annexe 7 : Eléments de coûts pour un buffet campagnard (800 personnes)

Les coûts sont indiqués hors taxe. Le taux de TVA applicable est à 5,5 %.

On estime à 45 % du total TTC des denrées le coût de la main-d'œuvre et des dépenses d'énergie liées à la réalisation de ce buffet..

Quantités des denrées par personne	Quantités totales	Prix à l'unité en euros
ASSORTIMENT DE CHARCUTERIE :		
Jambon blanc (50 gr)	40 kg	3.4/kg
Jambon du pays (40 gr)	32 kg	8.4/kg
Saucisson sec (40 gr)	32 kg	6.35/kg
ASSORTIMENT DE CRUDITES :		
Salade de tomate (100 gr)	80 kg	1.20/kg
Salade verte (50 gr (*sachet de 500 gr))	80*	0.75/sachet
Garniture des salades (1)	800	0.46/pers.
VIANDES FROIDES :		
Poulet (120 gr)	96 kg	2.04/kg
Rôti de porc (120 gr)	96 kg	2.58/kg
DESSERTS :		
Salade de fruits (1/25 boîte)	32 boîtes	6.04/boîte
Pâtisserie individuelle (1)	800	0.3/pers
Glace individuelle (1)	800	0.56/pers
PETIT PAIN ROND (1)	800	0.08/pers
DÉCOR (1)	800	0.10/pers
BOISSON (1)	800	0.50/pers